

Etablissement d'un programme d'armement

Titre(s) : Etablissement d'un programme d'armement [Texte imprimé] : rôle des divers organismes intervenant dans l'élaboration d'un programme / 73ème promotion de l'Ecole Supérieure de Guerre

Ensemble : Etablissement d'un programme d'armement Texte imprimé [S.l.] 1960 73ème promotion de l'Ecole Supérieure de Guerre Ecole Supérieure de Guerre étude en commission 3 sous-dossiers Etudes générales

Auteur(s) : École supérieure de guerre Paris

Editeur, producteur : [S.l.] : Ecole Supérieure de Guerre, 1959

Description matérielle : 15 pièces ; 27 cm

Collection : Etudes générales

Appartient à la collection : Etudes Générales

Titre de forme : [Promotion de l'Ecole Supérieure de Guerre. Ecole Supérieure de Guerre. 1959-1960]

Note sur le contenu : Pièce 21, Organigramme et rôle des divers organismes ; Pièce 22-1, Attribution du Général Chef d'Etat-Major de l'Armée ; Pièce 22-1bis, Attributions du Général, Inspecteur général de l'Armée de Terre ; Pièce 22-2, Attributions des généraux inspecteurs des armes ; Pièce 22-3, Attributions du Général Inspecteur des forces d'Outre-Mer ; Pièce 22-4, Attributions du Général Inspecteur du train ; Pièce 22-5, Attributions du Général Directeur des transmissions ; Pièce 23, Attributions du Bureau Armement-Etudes ; Pièce 24-1, Extrait de loi créant le Service des Fabrications d'Armement ; Pièce 24-2, Décret de réorganisation de la direction des Etudes et Fabrications d'Armement ; Pièce 25, Décret relatif aux programmes d'études et de Fabrications d'Armements ; Pièce 26, Attributions de l'Inspecteur général des Fabrications et programme des Forces armées ; Pièce 27, Attributions de la commission technique consultative des fabrications d'armement ; Pièce 28, Organisation et attributions de la Section Technique de l'Armée ; Pièce 29, Attributions du Général Inspecteur du Matériel

Sujet - Collectivité : France Armée. France Armée. -- Organisation -- 1945-1970 -- Exercices et tactique -- 1945-1970

Sujet - Nom commun : Armements